

Au nom du Canada et de ses citoyens, je m'adresse à vous pour vous réaffirmer leur volonté de faire triompher les droits de la personne.

Les Canadiens estiment que, dans la lutte pour la dignité et la liberté qui se livre à l'échelle de la planète, la Déclaration universelle des droits de l'homme doit constituer :

l'accord de fond,
l'engagement de base,
et l'énoncé de mission essentiel

de notre participation à la communauté internationale.

La Déclaration joue un rôle majeur dans le monde depuis plusieurs décennies. L'approche de son 50^e anniversaire en 1998 ne doit toutefois pas donner lieu à la complaisance ou à la sentimentalité.

Il importe plutôt de réaffirmer et renouveler les principes sur lesquels repose la Déclaration, d'entreprendre résolument une action concertée qui placera les droits de la personne au coeur d'une Organisation des Nations Unies réformée et revitalisée.

C'est là le message qu'on m'a transmis lors de récentes consultations avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des représentants de citoyens intéressés de toutes les régions et collectivités du Canada.

Aujourd'hui, les frontières des États-nations modernes sont perméables. De plus en plus, nos actions doivent s'exercer au niveau des populations et des collectivités.

Il n'y a pas meilleur exemple de cette exigence que les récentes conférences des Nations Unies sur les droits de l'homme, l'environnement, la population, le développement social et les femmes, qui ont permis d'articuler de nouvelles priorités autour de la notion de la sécurité de l'individu. Ces mêmes questions, qui intéressent au plus haut point nos citoyens, ont déclenché une activité sans précédent parmi les ONG et les citoyens du monde entier, qui ont communiqué directement entre eux et aidé leurs gouvernements respectifs à définir leurs priorités.

Le processus démocratique doit maintenant déborder le cadre de l'État-nation pour alimenter et animer la vie civique dans nos collectivités et relier tous les habitants de la planète, en particulier les plus vulnérables.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est la charnière sur laquelle gouvernements et citoyens articulent leurs aspirations communes.

Alors qu'approche le 50^e anniversaire de la Déclaration, nous devons nous réjouir des immenses victoires remportées ces dernières années :

11

7

8

9

10